



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis n°20-8879

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

[https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"20-8879"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

### Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **94**

Annonce No **20-8879**

Travaux

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville du Perreux sur Marne.

Correspondant : Mme ROYER Christel, Maire, place de la Libération 94170 Le Perreux-sur-Marne, tél. : 01-48-71-72-41, télécopieur : 01-48-71-53-52, courriel : Marches.publics@leperreux94.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché : plantations d'arbres et travaux annexes, année 2020-2021 (1 an reconductible 3 fois).**

*Type de marché de travaux* : exécution.

*CPV - Objet principal* : 45112700.

*Lieu d'exécution* : 94170 Le perreux sur marne.

*Code NUTS* : -FR107.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

*Caractéristiques principales* :

le présent marché public de travaux fait l'objet d'une consultation sous forme de procédure adaptée ouverte (envoi dans le même pli de la candidature et de l'offre).

le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder, après analyse des offres, à une négociation écrite (ou lors d'une audition) avec tous les soumissionnaires, ayant remis une offre dès lors que leur offre est jugée conforme et recevable. Cependant, l'acheteur pourra juger que, compte-tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire. Il est donc de l'intérêt du soumissionnaire d'optimiser son offre initiale.

En cas de négociation, l'invitation à négocier se fera via le profil acheteur de la collectivité ([achatpublic.com](http://achatpublic.com)). Cette négociation pourra porter sur tous les éléments constitutifs de l'offre, y compris le prix

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : le marché est notifié au titulaire. Le marché prend effet à la date de réception de la notification pour un an. Le marché actuel se termine le 20 juillet 2020.



le marché public pourra être reconduit 3 fois par période de douze mois par décision tacite, la durée totale du marché public ne pourra pas excéder 4 ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. En cas de non reconduction, le titulaire en sera informé.

les montants minimum et maximum annuels seront identiques aux montants initiaux lors de chaque reconduction.

l'accord-cadre est à bons de commande avec les montants annuels en euro(s) (H.T.) suivants :

- montant minimal : 35 000,
- montant maximal : 250 000.

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : le mode de règlement choisi par l'administration est le paiement par mandat administratif.

le délai de paiement est fixé à 30 jours.

le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

modalités essentielles de financement : ressources propres.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur.

Le marché public sera conclu :

- avec une entreprise unique ou,
- avec un groupement d'entreprises conjoint ou solidaire.

le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

Le candidat est informé qu'en cas de candidature en groupement, la composition du groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché public.

il est interdit au candidat de présenter pour le marché public plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : non.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : lors de l'examen des candidatures seront éliminés les candidats dont la capacités professionnelles, techniques et financière sont insuffisantes au regard des éléments suivants :- capacités professionnelles du candidat appréciées au regard de ses références pour des prestations de nature et d'importance comparable au présent marché public ses attestations de bonne exécution et ses qualifications,

- capacités techniques du candidat, appréciées au regard des moyens humains et matériels dont il dispose,



- capacités financières du candidat, appréciées au regard de son chiffre d'affaires.

*Capacité économique et financière - références requises* : capacité financière :

-Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

-si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur (art r 2142-3 du ccp et/ou fournir une déclaration appropriée de banque)

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : capacités professionnelles :

Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années. Cette liste correspond aux références de l'entreprise, et mentionne pour chaque prestation les montants, les dates et le destinataire qu'il soit public ou privé (en le nommant).

Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Est accepté tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Qualifications demandées : Qualipaysage P120 (création de jardins et d'espace verts) et E140 (élagage). Habilitation demandée : H125.

Capacités techniques :

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

- une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation dû marché public.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Autres renseignements demandés* :

- Autres renseignements demandés : chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :- dc1 de la ou des personnes habilitées à engager le candidat, y compris, en cas de groupement, la nature de ce dernier et les habilitations nécessaires pour représenter les cotraitants,- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat et les délégations de pouvoir,- le/Le k-bis,- la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire,- déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles l. 2141-1 à l. 2141-5 et l. 2141-7 à l. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles l. 5212-1 à l. 5212-11 du code du travail,- une attestation sur l'honneur pour justifier de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes attestant ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article l. 1146-1 du code du travail, et avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article l. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

tous les documents, certificats, attestations, déclarations.... Doivent être rédigés en langue française. Les documents rédigés en langue étrangère ne seront recevables que s'ils sont accompagnés d'une traduction en langue française.

certaines renseignements listés ci-dessus peuvent être fournis au moyen d'un Dc2 ou d'un document unique de marché européen (edume).



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

dc1 et Dc 2 sont joints au dossier de consultation (seules les rubriques indiquées ci-dessus sont à renseigner).

un opérateur économique peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 21 février 2020, à 17 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* MP2002.

*Renseignements complémentaires :* au sein du Règlement de la Consultation, entre autres, le candidat trouvera : la définition des groupement d'entreprises, durée du marché public, variantes, présentation des candidatures, conditions de remise des plis, jugement des candidatures et les critères de jugement des offres. Les plis pourront être ouverts dès le 21/02/2020 à 17 heures.

Les opérateurs économiques ont l'obligation de déposer leur candidature et leur offre par voie dématérialisée.

La Ville du Perreux-Sur-Marne dispose d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics accessible sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.achatpublic.com>.

Il est recommandé aux opérateurs économiques téléchargeant les pièces de marché (Dce) de s'identifier par une adresse courriel électronique fiable permettant de façon certaine une correspondance électronique.

L'identification permettra à l'acheteur de notifier des informations aux opérateurs économiques (correctifs, annexes au Dce) et de communiquer avec elles (questions / réponses, échanges sécurisés).

Pour les renseignements d'ordre administratif et d'ordre technique : via la plateforme [achatpublic.com](https://www.achatpublic.com).

En application des articles R. 421-1 et suivants du Code de justice administrative, dans un délai de deux mois à compter de la notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le maire ainsi que d'un recours contentieux dans ce même délai, devant le Tribunal administratif de MELUN (43 rue du Général de Gaulle - 77008 Melun). Le recours gracieux proroge le délai de recours contentieux.

L'absence de réponse au recours gracieux dans un délai de deux mois suivant sa réception par la Commune constitue une décision implicite de rejet qui peut elle-même être contestée devant le Tribunal administratif de MELUN dans un délai de deux mois. Un recours contentieux peut être exercé contre le marché devant le Tribunal administratif de MELUN (43 rue du Général de Gaulle - 77008 Melun) dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution du marché.

Un référé précontractuel peut être exercé devant le Tribunal administratif de MELUN (43 rue du Général de Gaulle - 77008 Melun) conformément à l'article L. 551-1 du Code de justice administrative avant la conclusion du contrat.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 janvier 2020.*

*Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle 77000 Melun, tél. : 01-60-56-66-30, courriel : Greffe.ta-melun@juradm.fr, télécopieur : 01-60-56-66-10 adresse internet : <http://www.melun.tribunal-administratif.fr>.*

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle 77000 Melun, tél. : 01-60-56-66-30, courriel : Greffe.ta-melun@juradm.fr, télécopieur : 01-60-56-66-10 adresse internet : <http://www.melun.tribunal-administratif.fr>.*